

**GÉNÉRALITÉS :**

- Ces lunettes, sont destinées à assurer la protection de la vue contre les rayonnements U.V. ainsi que les projections de particules solides lors des opérations de consignation d'un ouvrage électrique.

**CARACTÉRISTIQUES :**

- Monture grilamid avec embouts "softflex".
- Face polycarbonate incolore traitée anti-rayures avec grand champ de vision.
- Filtrent 99,5% des UV jusqu'à 370 nanomètres.
- Livrées en étui muni d'un passant de ceinture
- Conforme à la norme EN 166 :
  - . classe optique : 1
  - . niveau de résistance à l'impact : F (bille d'acier de 6 mm lancée à 45 m/ seconde)
  - . traité anti-impact, et anti produits chimiques.

**UTILISATION :**

- Protection contre le rayonnement U.V.
- Protection contre les projections de particules solides.

**\* Ne pas utiliser pour des opérations de soudure.**